

Le 19 juin 2023

DÉPARTEMENT  
DE LA LOIRE

**DECISION DU PRESIDENT  
DE ROANNAIS AGGLOMERATION**

**ROANNAIS  
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès  
42311 ROANNE

**N° DP 2023-208**

Action culturelle

Saison culturelle 2023

Conservatoire de musique et danse  
de Roannais Agglomération

Occupation de locaux

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	<b>26 JUIN 2023</b>
Publié	

**Le Président de Roannais Agglomération,**

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération, notamment la compétence facultative « Action culturelle » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de pouvoirs pour décider, en qualité de bailleur, ou accepter, en qualité de preneur, de conclure, de réviser, de renouveler toute promesse de bail, tout bail, toute convention d'occupation, de mise à disposition du domaine public ou du domaine privé, de répartition de charges et les avenants correspondants pour une durée inférieure ou égale à 3 ans, et quelle que soit la durée pour les baux du Numériparc ;

Vu l'arrêté du Président du 30 juillet 2020, donnant à Eric PEYRON, subdélégation pour exercer la délégation de pouvoir précitée ;

Considérant que le Conservatoire de musique et danse de Roannais Agglomération, chargé de l'enseignement artistique, organise diverses manifestations, notamment des concerts des élèves, nécessitant des espaces adaptés ;

Considérant que l'association « Les Amis de la Chapelle de Saint-Michel des lycées de Roanne » ayant son siège à Roanne, est gestionnaire de sites pouvant être affectés à l'organisation de manifestations ;

Considérant que le gestionnaire précité est disposé à autoriser le Conservatoire de musique et danse de Roannais Agglomération, à occuper son site, pour la réalisation de manifestations culturelles et notamment le concert prévu le 25 juin 2023 ;

**DECIDE**

- D'approuver l'autorisation d'occupation proposée par l'association « Les Amis de la Chapelle de Saint-Michel des lycées de Roanne » ayant son siège à Roanne, pour la réalisation de la manifestation organisée par le Conservatoire de musique et danse de Roannais Agglomération comme suit :

Evènement	Date	Site	Propriétaire ou gestionnaire du site
Concert (Montage, répétition, prestation, démontage)	25 juin 2023 13h - 21h	Chapelle Saint-Michel (Lycée Jean Puy) Rue Charles de Gaulles 42300 Roanne	Association Les Amis de la Chapelle de Saint-Michel des lycées de Roanne

- D'indiquer que la durée de l'occupation comprend le temps de préparation et de réalisation ;
- De préciser que cette occupation est consentie à titre gratuit.

Par délégation du Conseil communautaire  
pour le Président et par subdélégation,

**Eric PEYRON**

Vice-Président délégué au patrimoine et à la voirie

